

ÉDUCATION
À LA
SEXUALITÉ
L'APPROCHE
D'UN MOUVEMENT
ÉMANCIPATEUR



le planning
familial

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) est une association féministe et d'éducation populaire composée de bénévoles, de salarié.e.s et d'adhérent.e.s. Il est présent sur tout le territoire (métropole et Outre-mer), à trois échelons : national, régional et départemental. Ses membres se réunissent régulièrement pour discuter collectivement des projets et des orientations politiques, notamment lors des Congrès triannuels et des Universités d'été. L'implantation sur le territoire de ses 76 associations permet une observation fine des besoins des populations. Ce rôle d'observateur est particulièrement important au regard des évolutions des enjeux sanitaires et sociaux et de leur prise en charge par les politiques publiques. Ce travail permet d'ajuster les actions de terrain et d'alerter les pouvoirs publics lorsque cela s'avère nécessaire.

Le MFPF milite pour l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le champ de la santé sexuelle et reproductive, pour vivre une sexualité épanouie. L'éducation à la sexualité est le point d'ancrage de toutes les thématiques de la « santé sexuelle » : sans informations objectives sur l'avortement, la contraception, les IST, le plaisir, l'orientation sexuelle, les violences... Pas de choix éclairés !

Être en mesure de faire ses choix en toute conscience constitue la clé vers l'autonomie. **Égalité, émancipation et liberté sont les valeurs centrales du projet de société du Planning.**

SOMMAIRE

Introduction	5
---------------------------	---

Pourquoi l'éducation à la sexualité est-elle au cœur des actions du Planning depuis 60 ans?

◆ Historique	6
◆ Quelques définitions pour s'y retrouver dans le vocabulaire employé	8
◆ Depuis le début, le Planning a eu à cœur de construire une démarche qui parte des besoins des publics	9

Pourquoi l'éducation à la sexualité reste-t-elle toujours un enjeu ?

◆ Le contexte	11
◆ Des études et des focus	12

Éducation à la sexualité : comment ?

◆ Une approche globale et dès le plus jeune âge	14
◆ Approche par les droits humains	14
◆ Approche par la réduction des inégalités de genre et sociales	16
◆ L'approche par le développement affectif et social	16
◆ Approche interventionnelle qui s'appuie sur différents concepts de santé publique	16
Le counselling	16
La réduction des risques	17
Approche en santé communautaire	17
Les modèles de promotion de la santé	17

Principes d'intervention

◆ Des techniques et méthodes d'éducation populaire	21
◆ Des outils partagés	21
◆ Les grands principes d'intervention ou mise en pratiques	22
◆ L'importance des partenariats et la formation des professionnel.es	23
◆ Une approche qui s'enrichit de l'expérience des autres projets du planning	24

Références / pour aller plus loin...	26
---------------------------------------------------	----

INTRODUCTION

Pour être en capacité de faire des choix éclairés permettant de bien vivre sa sexualité, il est nécessaire d'avoir accès à l'information et d'être accompagné.e pour aller au-delà des stéréotypes impliqués dans la construction des inégalités entre les sexes et les sexualités.

Depuis plus de 60 ans, le Planning s'appuie sur une démarche d'éducation populaire afin de favoriser la prise de décision. L'éducation populaire intègre la dimension sexuelle. L'éducation à la sexualité fait donc intégralement partie des fondamentaux du Planning Familial qui l'a inscrite dans ses statuts et mise en pratique depuis ses débuts lors d'interventions scolaires.

Le Planning Familial a construit son expertise à travers ses groupes de travail¹, les échanges avec les collectifs d'associations dont il est membre - dont le CAPE (Collectif des Associations partenaires de l'école) - et les rencontres organisées avec des publics jeunes. À titre d'exemple, il rencontre chaque année près de 250 000 jeunes.

1. *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, La Découverte, 2006, p.88

Cette pratique de terrain lui a permis :

- d'acquérir une forte adaptabilité aux différents contextes (et en particulier aux nouveaux outils d'information),
- de pouvoir répondre aux besoins révélés par les études
- d'apporter des solutions « sur-mesure » aux attentes et questions des jeunes et/ou des professionnel.le.s.

Fort de son savoir-faire, le Planning Familial est régulièrement interpellé pour partager son expertise lors d'auditions et de colloques.

Le Planning souhaite partager à travers ce document son approche de l'éducation à la sexualité. Cette approche intègre des connaissances scientifiques sur les sexualités et des connaissances issues des expériences de terrain, apprentissages et rencontres.

Ce référentiel présente la démarche proposée lors des séances d'éducation à la sexualité en s'appuyant sur une définition globale et positive de la sexualité. Il décline également les connaissances scientifiques ainsi que les cadres internationaux, européens et français, qui permettent de garantir la qualité des interventions du Planning.

POURQUOI L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EST-ELLE AU CŒUR DES ACTIONS DU PLANNING DEPUIS 60 ANS ?

◆ HISTORIQUE

Dès ses débuts, dans les années 60, le MFPP se saisit de la question de l'éducation à la sexualité. Pour « planifier sa famille » et avoir une « maternité heureuse », il faut avoir accès à une information claire et cette information passe par la formation des professionnels mais également des personnes, notamment les jeunes. Le Planning met en place un cycle de formation de 6 conférences² diffusées par les médecins. L'une d'elles est destinée aux parents ; l'administration et les professeurs y sont conviés. Les cinq autres sont faites pour les jeunes. Le programme pédagogique, très structuré, prévoit une série de thèmes pour un enseignement très scolaire. Pour la première séance, on traite l'embryologie, l'anatomie de la femme, les cycles menstruels, l'anatomie de

l'homme. La deuxième est consacrée à la reproduction. Puis les thèmes suivants sont abordés : vie sexuelle et affective ; couple et maternité ; sociologie et sexualité ; histoire et sociologie de la sexualité. Au cours de l'année scolaire 1968-1969, dans cinquante-quatre départements, environ 17 400 élèves, de 277 établissements différents, assistent à de tels cycles d'instruction. Il s'agit massivement de lycéens, mais aussi de quelques classes de primaires.

Le MFPP participe à la création du GNIES (Groupe d'information et d'éducation sexuelle) dont les objectifs sont la formation des éducateurs, la mise à jour des programmes scolaires pour y intégrer l'éducation sexuelle et la réalisation d'un matériel d'enseignement adéquat. Les pouvoirs publics, après la loi Neuwirth de 1967, se sentent dans l'obligation de « faire quelque chose » par rapport à l'éducation sexuelle, mais leur tentative est timide : la circulaire Fontanet du 23 juillet 1973 centre l'information sexuelle, facultative, sur « les problèmes de la procréation ».

2. *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, La Découverte, 2006, p.88

En matière d'éducation sexuelle, un rôle essentiel doit revenir aux familles...

A partir de 1968 grâce à l'émergence des mouvements de femmes, le Planning s'interroge sur la légitimité de la science et des médecins pour traiter des questions de contraception et de sexualité et sur le rôle du médecin lui-même dans la parole à diffuser sur ces sujets. Ces contestations internes aboutiront à la suppression du collège des médecins, à la remise à plat des hiérarchies et à une réorganisation en profondeur du mouvement.

La parution, en 1975 du livre de Simone IFF, *Demain la société sexualisée* est un choc car apparaît clairement l'idée que l'objectif ne doit pas être d'instruire au sens scolaire du terme mais bien de développer la personne dans toutes ses composantes. « Sexualiser » est un néologisme qui signifie « conférer un caractère sexuel ». Alors que l'éducation sexuée se fait en fonction de schémas traditionnels et de stéréotypes de genre, l'éducation sexualisée, au contraire, « s'efforce de ne pas enfermer les individus dans un cadre normatif « féminin » ou « masculin », mais de favoriser l'épanouissement psychosexuel de l'ensemble de la personnalité dans toutes ses composantes »³ L'éducation sexualisée est indissociable de l'idée d'éducation populaire.

Pour élaborer son projet, Simone Iff part du constat que la répression sexuelle est l'instrument privilégié de la société

3. *D'une révolte à une lutte, 25 ans d'histoire du Planning Familial* / Tierce, 1982, p.160.

en général et du pouvoir politique en particulier et que l'objectif fondamental assigné par la société à la sexualité reste bien la procréation. En dehors de cette finalité, la sexualité n'est décrite que comme recherche égoïste et sensuelle du plaisir ou comme dépravation, débauche. Cet objectif fondamental conditionne une série d'attitudes répressives. Il consacre la supériorité de l'homme sur la femme, être passif et soumis, dont le seul destin devrait être la maternité.⁴

D'ailleurs, jusqu'à récemment les politiques publiques de prévention ne prônaient pour l'éducation à la sexualité qu'une approche moralisatrice centrée sur les risques. C'était particulièrement frappant dans les années 80 avec l'apparition du sida.

Dans les années 80, le MFFP met en place des « politiques relais ». En diversifiant son action, le Mouvement tente d'atteindre les milieux sociaux les plus défavorisés dans le domaine de l'information sexuelle. Cette politique s'envisage dans une stratégie de lutte globale sur les lieux de vie et de travail (syndicats, quartiers, associations, entreprises).

En les enrichissant de ses analyses spécifiques sur la sexualité, le MFFP a rejoint les luttes de celles et ceux qui remettent en cause le système pédagogique, le système de santé, l'organisation du travail ».⁵

4. IFF, Simone, *Demain la société sexualisée, le combat du M.F.P.F.*, Calmann-Levy, 1975, p.121.

5. *D'une révolte à une lutte, 25 ans d'histoire du Planning Familial*, Tierce, 1982, p.358.

Les politiques relais ont globalement disparues dans le mouvement, mais les notions d'éducation populaire (voir chapitre idoine) et d'approche globale de l'éducation à la sexualité ont toujours cours aujourd'hui.

◆ QUELQUES DÉFINITIONS POUR S'Y RETROUVER DANS LE VOCABULAIRE EMPLOYÉ

Sexualités

Notion très polymorphe... Tout le monde voit ce que c'est mais c'est une notion difficile à définir...

Définition du Larousse : « Ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe, que l'on peut observer dans le monde vivant. »

Dans le sens commun, la sexualité renvoie à l'activité génitale. Mais elle se confond parfois avec l'affection, la tendresse, certaines émotions, l'amour. Elle peut aussi renvoyer à l'imaginaire érotique, aux conduites de séduction, à la sensualité, au plaisir, etc⁶

Elle existe depuis toujours (elle est la condition de la continuité de l'espèce humaine encore aujourd'hui), sous différentes formes selon les sociétés.

Elle peut être étudiée sous différents aspects : biologiques, sociologiques, psychologique, anthropologique...

6. https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/182747/filename/1998_Conceptions_et_definitions_de_la_sexualite.pdf

Pour notre mouvement, la sexualité est un phénomène politique, c'est un construit social que Le Planning veut interroger sous l'angle des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes et sous l'angle de la domination de l'hétérosexualité. Elle ne se réduit donc pas seulement au sexe, mais s'inscrit dans une dimension sociale. Le Planning agit pour la prise en compte de la sexualité comme un droit fondamental avec la possibilité pour chacun.e de parler de plaisir, de désir et de vivre une sexualité épanouie dans le respect de l'autre et de soi-même.

Santé sexuelle

C'est l'OMS en 1975 qui utilise le concept de « santé sexuelle » avec l'idée que la sexualité est bonne pour la santé. « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risques, libres de toute coercition, discrimination ou violence. »

Éducation à la sexualité

Terme générique utilisé notamment par le ministère de l'Éducation nationale. Il apparaît dans le Bulletin Officiel du 17 février 2003, avec cette approche globale : « L'éducation à la sexualité vise principalement à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ; elle doit également

susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale. ». L'éducation à la sexualité intègre donc à la fois les connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain, la question de la prévention des risques liés à la sexualité (grossesses non prévues, IST, violences) et la réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques, sans que cette dernière soit nécessairement prioritaire.

Éducation sexualisée

Un concept qui apparaît à la fin des années 1960 et qui est développé par Simone Iff dans son livre « Demain, l'éducation sexualisée » paru en 1971. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et s'appuie sur le constat que la sexualité est intrinsèquement liée à tous les aspects de la vie. Partant de là, l'éducation sexualisée est un outil pour lutter contre le sexisme, l'homophobie et les autres formes de violence liées à la sexualité. Dans le « 4 pages » du Planning paru en novembre 2015⁷, l'éducation sexualisée est définie par rapport à une sexualité considérée comme « évolutive » au sens où la sexualité n'est pas naturelle mais construite socialement et « subversive » puisqu'il s'agit d'une question politique, publique et collective et non pas seulement d'une question biologique.

7. http://documentation.planning-familial.org/GED_SKH/195292491347/2015_11_03_4p_educ-sex.pdf

Genre

Le genre est un mot qui nous vient de l'anglais (gender). C'est un outil d'analyse autour duquel est né un champ d'études : les études de genre (gender studies).

On parle de genre quand on s'intéresse aux rapports sociaux entre les sexes et aux identités. Le genre désigne tous les rôles, comportements et représentations qu'une société associe aux hommes et aux femmes, au « masculin » et au « féminin ». C'est un système qui s'apprend dès la petite enfance. A l'instar du système de « classes », cette différenciation produit une identité (l'identité masculine ou féminine), des rapports hiérarchiques (la domination du masculin) mais aussi une binarité « femmes hommes » qui exclut les personnes dont l'identité se définit hors de ces deux possibles. Les études de genre s'intéressent donc à l'étude de la construction des inégalités. Il est donc important d'aborder cette notion dans l'éducation à la sexualité car c'est un outil pour comprendre le quotidien et pour l'émancipation et l'égalité.

◆ DEPUIS LE DÉBUT, LE PLANNING A EU À CŒUR DE CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE QUI PARTE DES BESOINS DES PUBLICS

La démarche du Planning, lors de ses animations collectives, est de partir de situations concrètes et de questionnements d'un groupe pour construire ensemble les réponses dans une démarche d'éducation populaire. L'animateur.trice n'amène pas un savoir.

Il.elle donne des pistes de réflexion pour vivre sa sexualité librement, dans le respect d'autrui et de soi et aider à faire le tri entre les informations contradictoires.

Depuis le début de son action, le Planning Familial incite les personnes rencontrées à partager leurs expertises et expériences avec le groupe ainsi que les connaissances qui en sont issues.

L'approche du Planning s'appuie sur les constats suivants :

- La personne est en mesure de s'estimer et de prendre soin d'elle-même
- Elle est capable de faire ses propres choix éclairés
- Pour peu que toutes les informations lui soient apportées

Pour les jeunes, la démarche est similaire. Elle consiste à amener les jeunes à faire des choix éclairés, en partant de « là où ils en sont ». Les séances offrent un cadre de discussion ouvert et non jugeant. Chacun.e peut s'exprimer et donner son avis librement, sans tabou, mais toujours dans l'écoute et le respect de l'autre.

Le point central : s'adapter aux demandes, aux questions et aux problématiques actuelles des jeunes

Les séances – thématiques ou transversales – sont construites en concertation avec les équipes éducatives et les jeunes. Elles se déclinent en fonction de l'âge, du nombre et des spécificités des élèves ainsi que du temps disponible et des conditions d'intervention. D'autres interventions peuvent également être proposées en direction des familles pour qu'elles puissent s'informer, partager leurs interrogations et leurs difficultés.

De quels jeunes parle-t-on ?

Le Planning intervient en milieu scolaire, de la maternelle au lycée, général ou professionnel, ou hors cadre scolaire (PJJ, foyers, ASE...), dans les missions locales (jusqu'à 25 ans), dans les foyers avec des jeunes en situation de handicap... Toutes les séances sont adaptées aux âges, au développement des enfants, des adolescent.e.s.

POURQUOI L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ RESTE-T-ELLE TOUJOURS UN ENJEU ?

◆ LE CONTEXTE

Dans le cadre des interventions organisées chaque année auprès de 250 000 jeunes (à l'intérieur et hors du cadre scolaire), des séances d'éducation à la sexualité, des consultations médicales des femmes et des hommes, des groupes de paroles... le Planning a pu mettre en évidence :

Le manque de connaissances et les freins liés aux stéréotypes

L'anatomie. d'une part car il y a peu ou pas de livres de SVT montrant l'intégralité des parties génitales féminines en dehors du cadre de la reproduction. En particulier on peut noter l'absence du clitoris organe du plaisir féminin (seuls les ovaires et l'utérus sont représentés). Le corps masculin est souvent mieux connu par les jeunes.

Beaucoup de croyances persistent. Parmi elles : « on ne peut pas tomber enceinte la première fois », « on ne peut pas attraper d'IST la première fois », « la pratique de la sodomie permet de se protéger des IST »...

Le manque d'informations sur le VIH et les IST est important, plus particulièrement les modes de

transmission sont peu, ou mal connus (dans un contexte d'augmentation des IST pour les moins de 25 ans).

Les stéréotypes sur les comportements des filles et des garçons sont également toujours d'actualité. Les élèves disent « avoir des règlements d'établissements » par exemple, qui sanctionnent les tenues des filles « pour ne pas attirer les garçons » ou encore que les garçons auraient davantage de besoins sexuels que les filles...

Les séances permettent d'aborder les violences (physiques, sexuelles, verbales ou psychologiques), les injustices, les stéréotypes... et de travailler sur les représentations qui génèrent des inégalités pour améliorer le vivre ensemble et le quotidien dans l'établissement ou en dehors

Les mariages forcés et les mutilations sexuelles peuvent être évoqués par les élèves, notamment à l'approche des vacances scolaires ou à la rentrée, lorsque l'on constate l'absence de jeunes filles ou jeunes hommes qui

8. www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_annuel_2018.pdf

ne sont pas rentré.e.s « du pays ». Ce phénomène reste cependant difficile à quantifier. Les séances permettent d'informer sur les mesures de prévention à mettre en place avant le départ par exemple.

Un manque d'information et d'accès et une sexualité des jeunes pas tout à fait légitime

« Trop jeune », « Pas assez prêt.e »,... Le jugement des professionnel.le.s et/ ou des adultes constituent des freins au dialogue. Les jeunes ont des questions face à des situations urgentes qui méritent des réponses claires et adaptées.

Le recours à des modes de contraception limités :

Le recours au préservatif ne relève pas toujours d'un choix. Il est parfois utilisé par défaut, par manque d'accès à d'autres moyens contraceptifs ou parce que le prix des autres moyens contraceptifs est trop élevé⁹. Certes, il peut correspondre aux besoins des plus jeunes (rapports moins ou peu fréquents, peur des hormones...) mais le choix des jeunes n'est pas toujours pris en compte : les jeunes disent avoir beaucoup de refus de poses de Dispositifs Intra utérins (DIU ou stérilets). L'accès à tous les moyens n'est pas toujours possible faute de professionnel.les formés ou de structures.

Le manque d'information des jeunes concerne les structures et/ ou personnes ressources concernant la santé sexuelle. Selon les lieux de vie,

les personnes ressources sont difficiles à identifier pour poser des questions (médecins généralistes, infirmier.ère scolaire...) et certains départements sont dépourvus de transports en commun (métropole et Outre mer) freinant l'accès aux lieux ressources. Aux questions: « Comment on fait l'amour ? » « Quelles positions faut-il pratiquer ? », les jeunes disent chercher des réponses sur internet ou dans les films pornographiques. Les séances permettent alors de déconstruire les croyances, les rapports femmes/ hommes et d'aborder toutes les questions liées à la sexualité.

Le manque de confidentialité et la peur de le dire aux parents, est souvent évoqué par les jeunes notamment dans certaines pharmacies lors de la délivrance d'une contraception d'urgence par exemple, en allant à l'infirmerie de l'établissement scolaire ou encore chez le médecin de famille. Les séances ont alors pour but d'informer les jeunes sur la loi et les droits existants, afin d'être autonomes et d'affirmer leurs choix.

◆ DES ÉTUDES ET DES FOCUS

L'approche développée par les intervenant.e.s – élaborée au départ de façon empirique en s'appuyant sur l'analyse collective des situations et des pratiques de terrain – est aujourd'hui confortée par plusieurs rapports qui confirment l'importance de l'approche globale.

9. Baromètre Santé 2016.

Sur les rapports d'évaluation et les préconisations sur l'éducation à la sexualité

LE HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Il a publié en 2016 : « Rapport relatif à l'éducation à la sexualité : Répondre aux attentes des jeunes, construire une société d'égalité femmes-hommes »¹ qui insiste sur les points suivants :

- Mieux connaître et reconnaître la sexualité des jeunes
- Renforcer la politique interministérielle d'éducation à la sexualité
- Améliorer le pilotage, la mutualisation des actions dans l'éducation nationale.
- Accentuer la formation initiale et continue des professionnels.
- Garantir des moyens humains et financiers.
- Responsabiliser les autres espaces hors école pour prendre en compte le parcours de vie des jeunes. (PJJ, missions locales, centres de loisirs...)

LE HAUT CONSEIL DE SANTÉ PUBLIQUE²

Il a publié en mars 2016 un rapport sur la santé sexuelle. Il identifie certains besoins et insiste sur la question de l'information par internet et les médias qui est perçue comme une opportunité pour toucher davantage de jeunes.

L'approche globale, dès le plus jeune âge, est jugée primordiale. Il rappelle que « les programmes fondés sur l'égalité des sexes dans les relations sexuelles sont cinq fois plus efficaces dans la réduction des IST et des grossesses non désirées... ». La nécessité d'une information aux parents est également citée comme un objectif à ne pas délaisser.

1. www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_sur_l_education_a_la_sexualite_synthese_et_fiches_pratiques.pdf

2. www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=550

L'AVIS DU CONSEIL NATIONAL DU SIDA SUR LES IST ET LES JEUNES.

Le CNS recommande de faire de la lutte contre les IST chez les jeunes une priorité des politiques publiques de promotion de la santé : au sein du système éducatif, le CNS propose d'améliorer les conditions actuelles d'enseignement de l'éducation à la sexualité, les jeunes doivent accéder plus facilement aux opérateurs publics (CeGIDD et CPEF) et un renforcement de la formation des professionnels de santé et de l'éducation, à la lutte contre les IST et à la santé sexuelle, notamment dans le cadre du développement professionnel continu, couvrant plus largement les domaines des sexualités des jeunes et des outils numériques qu'ils utilisent.

RAPPORT ANNUEL CONSACRÉ AUX DROITS DE L'ENFANT, 20 NOVEMBRE 2017 DU DÉFENSEUR DES DROITS, 2017³

Il a porté une attention particulière à l'accès à la santé et l'éducation à la sexualité. 21 recommandations ont été formulées parmi lesquelles figurent :

- La nécessité de développer la prévention, le soutien à la parentalité et la participation des enfants, tout en mobilisant les moyens et ressources indispensables à la conduite d'une politique de santé des enfants et des adolescents
- L'obligation de conduire des actions d'éducation à la sexualité qui reste encore très peu suivie et contribuerait à la lutte contre les préjugés et stéréotypes de sexe, d'identité, de genre et d'orientation sexuelle.

3. www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports-annuels/2017/11/rapport-annuel-2017-consacre-aux-droits-de-lenfant-au-miroir-de-la

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : COMMENT ?

◆ UNE APPROCHE GLOBALE ET DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'approche sociale proposée dans les séances d'éducation à la sexualité, basée sur la libération de la parole et les échanges de points de vue, permet de :

- Déconstruire les idées reçues sur les questions relatives à la sexualité et l'anatomie,
- Lever les tabous dès le plus jeune âge,
- Favoriser les échanges entre pairs,
- Lutter contre le sexisme, les LGBTphobies et toutes autres violences liées à la sexualité» à la place de «Lutter contre le sexisme, l'homophobie et toutes autres violences liées à la sexualité»

En cela, cette approche est **globale et positive**. Elle favorise la construction d'un socle social pour vivre ensemble, que l'on soit fille ou garçon dans le respect des personnes.

Parce que les jeunes auront pu vivre l'expérience d'un espace de parole libre et sans jugement, ils vont pouvoir apprendre à :

- Échanger sur le plaisir et le désir,
- Parler de l'orientation sexuelle sans crainte, sans peur et sans jugement.
- Ils auront aussi la possibilité d'acquérir les outils pour se protéger contre les :
- IST/VIH,

- Grossesses non prévues
- Violences sexuelles

Cette approche est différente de l'approche biologique qui pouvait être proposée dans les années 70. Celle-ci ne prenait pas en compte les dimensions psychosociales et l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes.

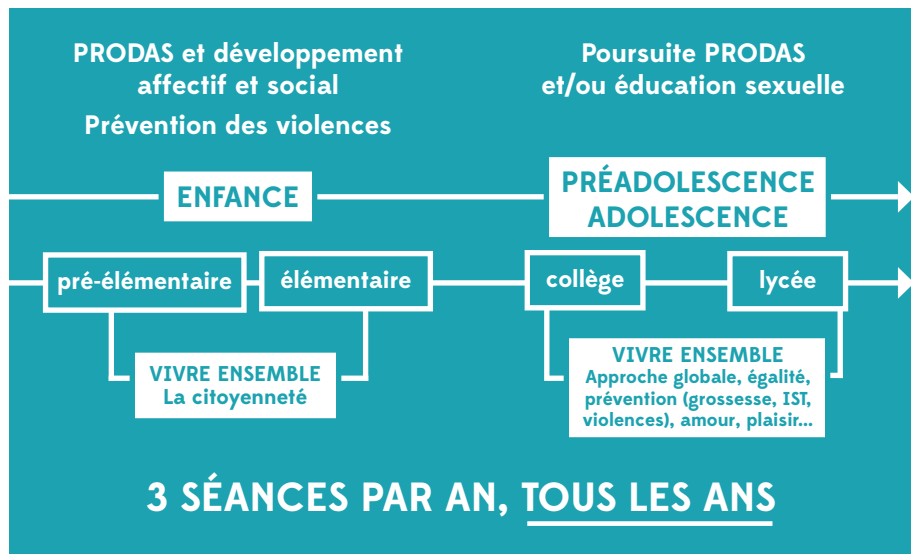
◆ APPROCHE PAR LES DROITS HUMAINS

L'éducation à la sexualité se situe à la croisée de plusieurs droits humains fondamentaux : droit de disposer de son corps, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à la protection contre la violence, droit à la vie...

Aborder les droits lors des séances d'éducation à la sexualité permet de dépasser la situation individuelle et d'aborder l'environnement dans lequel les individus vont évoluer. Les contextes peuvent être plus ou moins favorables selon les lois, et les rapports de force dans la société.

Les séances d'éducation à la sexualité visent à interroger les rapports sociaux de sexe, la hiérarchie entre les sexualités, les normes et les tabous. Aborder ces questionnements permet d'ouvrir le champ des possibles.

Éducation à la sexualité



En pratique, les droits sont abordés de différentes façons lors des séances :

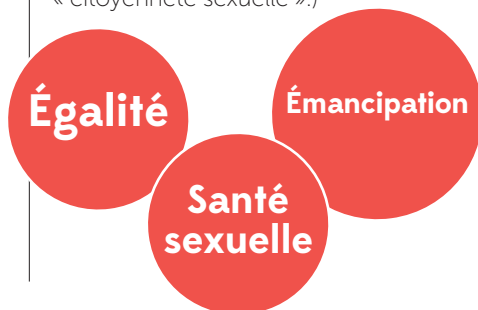
- Le droit à l'éducation : éducation en SVT, sur le corps et l'anatomie, connaître les lieux et les personnes ressources pour parler et se questionner.
- Le droit de disposer de son corps : avoir une consultation médicale gratuite et anonyme.
- Le droit à la vie : accès à l'avortement sûr et légal, protection contre les violences

Il est important de rappeler les droits, pas seulement les devoirs, et notamment :

- la Convention Internationale des Droits des enfants,
- la déclaration des droits sexuels de l'IPPF (International Planned Parenthood Federation)
- l'OMS (la sexualité est un droit

fondamental au même titre que d'autres droits)

Informers les mineur.e.s sur leurs droits (accès à l'information, à des consultations, à la contraception et la contraception d'urgence, aux préservatifs, à une protection en cas de violence,...) les aide à se construire, s'autonomiser et faire leurs propres choix dans le respect d'autrui. En d'autres termes, à devenir de futur.e.s citoyen.ne.s (Nb: on parle aussi de « citoyenneté sexuelle ».)



◆ APPROCHE PAR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE GENRE ET SOCIALES

L'approche genrée des questions de sexualité est utilisée par le Planning comme une grille de lecture pour comprendre les relations sociales. Le genre permet de déconstruire les normes sociales et les schémas de comportement.

Il permet par exemple de répondre à des questions telles que : "Suis-je normale ?", "Je ne m'habille pas comme une fille, est-ce que je suis homosexuelle ?"

Le groupe va répondre spontanément aux questions concernant les rôles et les places de chacun.e. En résumé, le genre, désigne les rôles, les comportements, les activités, qu'une société attribue au masculin et au féminin.

◆ L'APPROCHE PAR LE DÉVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL : UN OUTIL EFFICACE POUR APPRENDRE « À VIVRE ENSEMBLE » ET LUTTER CONTRE LES COMPORTEMENTS VIOLENTS

L'approche psycho-sociale permet de travailler sur les relations, les émotions et peut contribuer à créer les conditions d'une approche facilitée de l'éducation à la sexualité. Elle est née dans les années 60 à partir de méthodes de développement personnel pour les enfants et adolescents. Aujourd'hui, cette approche permet de développer dès le plus jeune âge, les compétences psycho-sociales des personnes afin d'améliorer la

santé, le bien-être et la réussite éducative. Filles et garçons peuvent échanger sur les émotions, et grâce à ces outils, on peut parler d'égalité, prévenir les violences à l'école et à la maison, lutter contre les stéréotypes et prendre en compte les dimensions relationnelles du rapport à l'autre et des rapports de pouvoir. En agissant tôt, on favorise l'autonomie des personnes pour une meilleure qualité de relation.

◆ APPROCHE INTERVENTIONNELLE QUI S'APPUIE SUR DIFFÉRENTS CONCEPTS DE SANTÉ PUBLIQUE

Le counselling

Ou relation d'aide selon "l'approche centrée sur la personne" - a été conceptualisé par le psychologue américain Carl Rogers. Le counseling apporte une action facilitante d'écoute active, d'accompagnement et de médiation à un groupe ou une personne dans son contexte propre. Son postulat est le suivant : la capacité d'autonomie de la personne qui vient chercher de l'aide. Le simple fait de venir dans un groupe, montre qu'elle s'est déjà prise en main et donc qu'elle a gagné en responsabilité : c'est une étape décisive. En la confortant, on renforce sa capacité à élaborer ses propres solutions aux problèmes rencontrés.

L'accueil inconditionnel de l'autre, l'acceptation de la personne telle qu'elle est dans « l'ici et maintenant » sans jugement ni attitudes moralisatrices, l'authenticité de la relation, le respect et l'empathie, la non directivité, constituent

cette neutralité bienveillante qui conditionne un lien de confiance et un espace où les émotions, les sentiments, les mots peuvent être exprimés librement dans les séances d'éducation à la sexualité.

La réduction des risques

La réduction des risques (RDR) est une approche globale basée sur la compréhension des risques envisagés globalement en termes de répercussions sanitaires, sociales et économiques.

En accord avec les autres approches présentées, la RDR se veut pragmatique et humaine. Elle repose sur le non-jugement et l'acceptation des différentes pratiques et « modes de vie » des personnes rencontrées. Elle vise à renforcer les capacités et l'autonomisation par la participation active des personnes concernées pour trouver leurs réponses de santé, lutter contre la stigmatisation et l'exclusion. La création de groupes d'auto-support, la reconnaissance d'expertises issues de l'expérience, deviennent alors les leviers d'un changement social. Cette approche a été particulièrement développée par les usagers de drogues pour lutter contre la contamination par le sida.

Approche en santé communautaire

La santé communautaire fait partie intégrante de la santé publique. Elle constitue une stratégie au sein des démarches de promotion de la santé. Ses spécificités tiennent au fait qu'elle est « populationnelle » (et non individuelle) et qu'elle promeut et met en œuvre une vision globale et de proximité de la santé. Elle est fondée sur plusieurs

grands principes : la santé est liée à un ensemble de facteurs (démographiques, géographiques, sociaux, économiques...) qui ne touchent pas qu'un individu mais toute une population voire une communauté. Ces facteurs sont répartis de manière inégale entre les territoires : la médecine, le système de soins et les politiques publiques n'apportent pas toujours une approche assez globale de la santé. Les comportements individuels sont difficiles à faire changer et l'implication des « gens » est fondamentale pour parvenir à un changement. Il ne s'agit pas de « faire pour » les gens, mais « avec » eux. S'appuyant sur le fait que des changements individuels peuvent être produits par le biais de l'implication dans une action collective, la santé communautaire met en œuvre une action collective locale. Ainsi, le groupe entier transforme ses normes, et une dynamique de changement peut se mettre en place.

Approche en promotion de la santé

En promotion de la santé, les modèles prédictifs des comportements de santé, permettent d'encadrer des programmes de prévention et faire leur évaluation. Le concept transthéorique de santé et le modèle de « PRECEDE- PROCEED »¹⁰ par exemple, reposent sur 2 principes : la **notion de participation volontaire** des personnes (qui inclut la coopération de l'individu et l'empowerment¹¹) et la **notion des facteurs environnementaux** comme déterminants de la santé. Ces modèles de prévention permettent d'analyser une problématique de santé

10. Green et Kreuter, 1991

11. Freire, 1974 ; Wallerstein et Bernstein, 1988

en prenant en compte les causes multifactorielles : les comportements, l'éducation, l'environnement, le domaine politique et administratif et les variables sociodémographiques. À partir de l'analyse de situation, les actions de prévention consistent à identifier des activités pertinentes pour agir sur les comportements, l'environnement et les facteurs sociaux. En ce sens, la phase d'analyse de situation requiert la participation

d'acteurs et d'actrices concerné-e-s par la question. Cela rejoint l'objectif et la démarche de l'éducation populaire car l'intérêt et la participation des personnes est centrale dans cette approche. Ce modèle a montré ses preuves en promotion de la santé et dans les démarches participatives de réduction des risques.

Ces approches se fondent dans un contexte national et international.

FOCUS

Cadre international

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (O.M.S.)¹

Les standards de l'OMS sont une référence pour les séances d'éducation à la sexualité du MFPP.

L'OMS définit la sexualité comme « un aspect central de l'être humain tout au long de la vie et comprend le sexe, les identités et les rôles socialement associés au genre, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Si la sexualité peut inclure tous ces aspects, tous ne sont pas toujours exprimés ou expérimentés. La sexualité est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. ».

Selon l'OMS, l'éducation sexuelle :

- Doit être adaptée au niveau de développement des enfants, des adolescents et en phase avec leurs réalités socioculturelles et

leur genre. Elle correspond à la réalité de vie des jeunes.

- Est fondée sur une approche des droits (sexuels et reproductifs) humains et une conception holistique du bien-être, qui inclut la santé.
- Intègre, dans ses séances les questions d'égalité des sexes et des sexualités, d'autodétermination et d'acceptation de la diversité.
- Commence dès le plus jeune âge (elle fait partie de la vie et du développement de l'être humain et se développe dès le plus jeune âge)
- Met en avant les ressources et les compétences des individus et des communautés pour une société équitable.
- Repose sur des informations précises et scientifiquement étayées.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Le droit de l'enfant à l'information a été reconnu par la Convention onusienne des droits de l'enfant, rédigée en 1989 et ratifiée par la grande majorité des États.

En vertu de l'article 13, l'enfant a le droit de s'exprimer librement, de chercher, recevoir et communiquer des informations et idées de toutes sortes.

1. Standards pour l'éducation sexuelle en Europe, OMS bureau régional pour l'Europe et BZgA, 2010

En vertu de l'article 19, les Etats ont l'obligation de fournir aux enfants les mesures éducatives pour les protéger, notamment contre les abus sexuels. En ce sens, les séances d'éducation à la sexualité permettent de donner des informations pour être autonomes et repérer en classe les enfants en danger.

LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au nombre de 17, ces objectifs représentent un programme à atteindre d'ici 2030. Parmi ceux-ci, 3 touchent à la santé sexuelle et reproductive :

Un accès à la santé pour tout.e.s. (ODD 3)

L'objectif est de promouvoir le bien-être à tous les âges, mettre fin à l'épidémie de VIH/sida, et assurer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive ce qui inclue pour le Planning Familial l'accès à l'IVG et à la contraception et la possibilité de vivre une sexualité épanouie.

Education de qualité (ODD 4)

Une éducation de qualité pour tout.e.s doit viser l'égal accès à l'école quel que soit le sexe, le genre et inclure les enfants / adolescents en situation de handicap.

Egalité entre les sexes (ODD 5)

Cela consiste à éliminer les violences de genre, sexuelles et conjugales mais aussi lutter contre les mutilations sexuelles et les mariages forcés.

LES STANDARDS DE L'IPPF (INTERNATIONAL PLANNED PARENHOOD FEDERATION)

Le Planning Familial appartient au réseau européen de l'IPPF. Si le terme « éducation sexuelle intégrée » est utilisé au niveau européen, ce terme est très peu usité en France. Cette approche holistique (ou globale) constitue le fondement même de l'approche du Planning Familial.

Le cadre de référence repose sur une approche positive, globale et par les droits. Elle vise à doter les jeunes de connaissances, compétences, attitudes et valeurs dont ils ont besoin pour déterminer leur sexualité et s'y épanouir – physiquement et affectivement – individuellement et dans le cadre des relations avec les autres.

Elle perçoit la « sexualité » de façon holistique et dans le contexte du développement affectif et

social en transmettant des informations exactes, adaptées au public dès le plus jeune âge

L'IPPF a fixé un cadre d'intervention 2005/ 2015 pour l'éducation à la sexualité intégrée, sur lequel les interventions du Planning Familial sont basées. Il fixe les 7 principes fondamentaux des interventions,

- la santé sexuelle et reproductive
- le plaisir
- les relations interpersonnelles.
- la diversité,
- le genre,
- La citoyenneté sexuelle (l'approche par les droits)
- la compréhension des violences,

Tous ces sujets sont abordés au fil des séances et en fonction des questions des enfants ou des adolescents.

« PRINCIPES DIRECTEURS INTERNATIONAUX SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE » DÉVELOPPÉS PAR L'UNESCO (EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES)

L'UNESCO vient de publier « nouvelles normes pour une éducation sexuelle complète »² en particulier pour obtenir une meilleure mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD). Il propose d'aborder l'enseignement de la sexualité et des relations interpersonnelles adaptée à l'âge, culturellement pertinente et fondée sur une information scientifique.

La santé sexuelle fait partie des droits humains fondamentaux qui se décline à travers le droit à la vie, le droit à l'intimité, le droit au mariage consenti et à la famille, le droit à l'information sur la santé et le droit à l'éducation.

L'UNESCO insiste lourdement sur le respect de l'orientation sexuelle, le rejet des stéréotypes.

2. <http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002607/260770e.pdf>

Cadre national

LA LOI DU 4 JUILLET 2001

Au niveau national, la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception¹ précise que l'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées doit être mise en œuvre à raison de 3 séances par année et par groupe d'âge homogène.

Section 9 - « Art. L. 312-16. - Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret no 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé pourront également y être associés. » Dans cette perspective de mise en œuvre, la circulaire 2003-027, précise et définit les objectifs de l'éducation à la sexualité du primaire jusqu'au lycée, le programme ainsi que son pilotage.

UNE CONVENTION POUR L'ÉGALITÉ : 2013

La Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018², réaffirme le rôle primordial de l'éducation à la sexualité dans l'édification d'une société égalitaire.

« Précise », « réaliste » et s'abstenant de « jugements de valeurs », l'éducation sexuelle offre

la possibilité d'explorer ses propres valeurs et attitudes et de développer des compétences en matière de prise de décisions, de communication et de réduction des risques, concernant de nombreux aspects de la sexualité. ».

LA STRATÉGIE DE SANTÉ SEXUELLE (AVRIL 2017) ET LES PRIORITÉS 2018 - 2020³

Ce cadre de référence présenté en 2018 par la ministre de la santé et des solidarités propose une approche globale des questions de santé sexuelle et coordonnée des acteurs.

26 actions prioritaires ont été identifiées, concernant notamment :

- la santé sexuelle
- la prévention et la prise en charge des IST
- l'amélioration de la santé reproductive
- les réponses aux besoins des populations vulnérables
- la promotion de la recherche et de l'innovation
- la prise en compte des spécificités des Outre-mer.

Ce document accorde une importance à l'éducation à la sexualité en proposant un travail de coordination et une approche par les droits. Il propose aussi des outils innovants et un travail avec les parents. Le Planning Familial mène également un travail sur le terrain, avec les publics, les parents et les professionnels en direction des enfants et adolescents en situation de handicap.

Le MFPP tient enfin compte des problématiques spécifiques de santé sexuelle dans les DROM grâce à la présence des associations membres, ce qui lui permet de mettre en place une approche particulière.

1. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000222631&categorieLien=id> 2.

2. http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=67018

3. <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/sante-sexuelle-agnes-buzyn-presente-la-feuille-de-route-a-trois-ans-de-mise-en>

PRINCIPES D'INTERVENTION

◆ DES TECHNIQUES ET MÉTHODES S'APPUYANT SUR L'APPROCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire est un courant, une démarche qui vise à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social.

Elle consiste à décrypter les rapports de domination, à prendre conscience de la place que l'on occupe dans la société, à apprendre à se constituer collectivement en contre-pouvoir, à expérimenter sa capacité à agir.

Le MFPP a reçu l'agrément de mouvement d'éducation populaire en 1971 et se revendique depuis 1983 comme un « Mouvement d'éducation populaire et de lutte pour le droit à l'information et à l'éducation permanente ». Dans les statuts de 1983, il est aussi inscrit que le MFPP « agit pour le changement des mentalités et des comportements. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et tous. ». Dès 1973, l'objectif est affirmé d'intervenir « auprès des personnes volontaires qui en ont

fait la demande » et de « répondre à la demande du groupe et aux préoccupations des personnes, plutôt qu'à l'injonction de maintien de l'ordre moral »

L'éducation populaire est un outil fondamental de l'éducation sexualisée :

« On nous demande souvent nos programmes d'intervention : Il s'agit avant tout de répondre à la demande des personnes concernées, des professionnel.les, par une approche d'éducation populaire qui consiste à partir de situations concrètes, de leurs questionnements pour ouvrir des espaces de parole et de réflexion dans un cadre non jugeant. L'animatrice n'amène pas un savoir, il.elle donne des pistes de réflexion pour vivre sa sexualité librement, dans le respect de soi et d'autrui, aide à faire le tri entre les informations contradictoires qu'ils/elles reçoivent. »

◆ DES OUTILS PARTAGÉS

Diverses techniques et outils d'animation à l'efficacité éprouvée sont utilisés. Ils partent des représentations et des questionnements des personnes pour susciter l'échange, la réflexion individuelle et collective, l'interactivité, la solidarité.

Une action d'éducation à la sexualité par les pairs : l'exemple des jeunes ambassadeurs en Guyane

L'idée de ce projet est partie de la volonté d'impliquer les jeunes eux-mêmes dans la prévention, dans une démarche de santé constructive et inclusive, permettant aussi de leur reconnaître un rôle de jeunes motivé.e.s et concerné.e.s par la prévention. L'objectif est d'impliquer les jeunes formé.e.s dans les séances d'éducation à la sexualité et lors du programme Genre et Santé sexuelle, dans leur « bassin de vie » ou dans les établissements qu'il.elle.s fréquentent et de contribuer ainsi à démultiplier les personnes ressources. Ces jeunes diffusent des informations en santé sexuelle et sur les droits sexuels, et orientent au plus près des besoins de leurs pairs, vers les professionnel.les ressources et compétent.es.

La formation se déroule en 4 jours. Toutes les notions de la santé sexuelle globale sont abordées, et des techniques d'animation sont employées, afin que la formation soit accessible à tout.es, ludique et réponde aux attentes des jeunes formé.es.

Le projet a le soutien du rectorat de Guyane.

Ils favorisent le partage et l'acquisition des connaissances, l'apprentissage et le renforcement des capacités à faire ses propres choix.

Ils sont aussi variés que les « questions anonymes », « photolangages », vidéos,

ouvrages de la littérature jeunesse, « arbre du genre », « jeu de la ligne », théâtre forum, etc.

Ces outils sont répertoriés dans le recueil :

Les 100 outils du Planning pour l'égalité femmes-hommes¹³.

◆ LES GRANDS PRINCIPES D'INTERVENTION OU MISE EN PRATIQUES

Les échanges sont favorisés par le travail en petits groupes. Souvent en mixité mais parfois en non mixité quand c'est nécessaire pour permettre l'émergence de la parole : d'abord en groupe séparé les filles et les garçons, chacun de leur côté vont discuter, puis une séance supplémentaire en mixité sera proposée pour encourager le dialogue entre les sexes, afin de favoriser une meilleure compréhension.

La confidentialité et le non jugement sont le cadre indispensable pour que la parole se libère.

Le positionnement des professionnel.les :

- Proposer une démarche de sensibilisation aux questions de sexualité, en libérant la parole et répondant aux interrogations des jeunes et créer un espace sécurisant et sécurisé pour ne pas être « jugeant » ainsi que des techniques

13. <http://documentation.planning-familial.org/ListRecordVisio.htm?idlist=139&record=19143437124919616199>

La formation des intervenant.e.s au Planning

A/ LA FORMATION DE BASE : L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE (160H DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE)

Elle forme aux activités d'accueil, d'information et d'orientation, relatives à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Ces activités correspondent à la première mission des établissements d'information.

Elle propose d'acquérir des connaissances indispensables sur toutes les questions de sexualité (vie sexuelle, plaisir, sexualités, IVG, Contraceptions, IST, violences...), des techniques et des savoirs faire (écoute, animation de groupes, communication...) et une posture professionnelle (attitudes, comportements...). Elle permet en particulier d'animer des séances d'éducation à la sexualité.

B/ LA FORMATION AU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL⁹ (400H D'ENSEIGNEMENT ET 2 STAGES DE 40H SUR 2 ANS. OBLIGATOIRE POUR LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CENTRES DE PLANIFICATION.

Elle permet d'acquérir des savoirs et connaissances en lien avec les activités suivantes : entretiens de conseil sur l'ensemble des questions de sexualité, la contraception, l'avortement, les IST, les violences...

d'animation adaptées, sont la base de l'animatrice.eur des séances d'éducation à la sexualité.

- Favoriser le bien-être des jeunes, à l'école, au quotidien, dans le cercle familial.
- Questionner, échanger... apporter des réponses objectives si besoin : le rôle de l'animatrice.eur consiste à questionner les savoirs et apporter des éléments de réponses, construits en groupe. L'apprentissage par les pairs a davantage d'impact dans la prévention et la prise en charge.

Le secret professionnel ?

Au début des séances, il est précisé aux participant.e.s que ce qui se dit dans le groupe doit rester entre les participant.e.s.

Toutefois, en cas de violences énoncées à l'encontre d'un.e élève, le.la professionnel.l - enseignant.e ou animateur.trice - doit le mentionner à la directrice ou directeur de l'établissement et/ou aux services de police compétents, comme le prévoit la loi.

◆ L'IMPORTANCE DES PARTENARIATS ET DE LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LE.S

Le travail de réseau est très important. Les jeunes sont rencontrés dans le cadre de dispositifs qui sont portés par des professionnel.le.s et ceux-ci doivent être partie prenante.

Pour ce qui concerne l'Éducation nationale, les liens sont particulièrement forts avec les infirmières scolaires qui sont des partenaires essentiels du Planning, mais des membres des équipes pédagogiques s'impliquent également dans ces projets. Inscrire l'éducation à la sexualité dans le projet d'établissement est un objectif important.

Lorsque les interventions ont lieu dans le cadre de la PJJ ou de MLI, la préparation avec les professionnel.les de ces structures est aussi un atout important pour que les projets réussissent et se pérennisent.

Au-delà des partenariats sur le terrain, la réflexion sur l'importance de l'éducation à la sexualité est portée au sein du CAPE (Collectif des associations partenaires de l'école) dont le Planning est membre pour que les enjeux soient partagés et portés largement par d'autres acteurs.

Le Planning partage son expérience dans le cadre de formations à destination des professionnel.les de l'éducation nationale au sein des ESPE ou dans le cadre des formations continues (DAFPEN). Il offre également aux professionnels de la santé et du

social une large palette de formations en éducation à la sexualité.

Au niveau international, le Planning est membre de l'IPPF, et peut intervenir à ce titre sur cette thématique ou dans divers colloques.

◆ UNE APPROCHE QUI S'ENRICHIT DE L'EXPÉRIENCE DES AUTRES PROJETS DU PLANNING

Le Planning développe cette approche globale de santé sexuelle dans toutes ses actions et auprès de tous les publics rencontrés. Le programme Genre et Santé Sexuelle¹⁴ en proposant des groupes de parole participe à l'amélioration de la santé sexuelle pour jeunes et moins jeunes. Avec les formations de personnes ressources, dont des jeunes ressources en santé sexuelle, il expérimente l'approche par les pairs. Les formations pour les professionnel.les vont permettre de diffuser auprès d'un large public cette approche globale et faciliter pour les adultes les échanges avec les jeunes.

Enfin avec le programme « Handicap et alors »¹⁵, professionnels, personnes concernées et institutions vont s'approprier une éducation à la sexualité adaptée aux contextes et aux besoins des personnes.

14. www.genresantesexuelle.fr/

15. www.planning-familial.org/articles/handicap-et-alors-0014612

Le travail avec les parents

Il est plus ou moins facile de parler de vie affective et sexuelle avec son enfant. Néanmoins, il est important de ne pas laisser l'enfant avec des interrogations sans explication : il faut donc pouvoir soit répondre à ses questions de manière simple et adaptée, soit réorienter vers d'autres personnes ou conseiller des livres.

Le Planning peut rencontrer les parents, répondre aux questions. Pour cela, il organise :

- des séances d'échange et de discussion pour les parents au sein de l'établissement scolaire des jeunes ou dans un autre contexte
- des entretiens seule ou en couple lors des permanences du Planning

ProDAS

Le ProDAS (Programme de Développement Affectif et Social) propose des interventions en milieu scolaire de 30 à 45 minutes, une à plusieurs par semaine. L'animatrice.eur est accompagnateur-trice du projet. Chaque séance est découpée en unités d'apprentissage dans lesquelles l'enfant développe un niveau et un type de compétences spécifiques et fidèles à son stade de développement. Par ailleurs, le format de ces séances promeut l'acquisition d'un savoir expérientiel et participatif (Lamboy & Guillemont, 2014). Dans ce cadre, l'enseignant.e endosse un rôle d'animateur.trice et le groupe est le constructeur de ce savoir.

Le programme s'appuie sur un outil central dit « cercle magique ». Ce cercle est un groupe de parole assorti de règles précises destinées à garantir le cadre d'une communication « idéale » et authentique. Chaque cercle s'articule autour d'un thème en lien avec les facteurs de développement humain du programme : conscience de soi, réalisation, interaction Sociale.

LE NOMBRE DE SÉANCES N'EST PAS LIMITÉ CAR L'ENSEIGNANT.E POURSUIT CE TRAVAIL TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS SA CLASSE

RÉFÉRENCES

POUR ALLER PLUS LOIN...

Publications

Osez parler de sexe à vos enfants : paroles d'experts, de parents et d'enfants, FRANRENET Sandra, Musardine (La), 2016.

Introduction aux études sur le genre, De boeck, 2016.

Comment l'éducation sexuelle peut rendre plus intelligent : orientations sexuelles et homophobie, DOUCET Patrick, Liber - Raisons d'agir, 2015.

A quoi sert le sexe ?, BONIERBALE Mireille Dr, BOZON Michel, GOUYON Pierre-Henri, ALTER Anna, Belin, 2015.

4 Pages Education sexualisée, Planning Familial, 2015.

http://documentation.planning-familial.org/GED_SKH/195292491347/2015_11_03_4p_educ-sex.pdf

Bulletin. L'éducation à la sexualité intégrée : les recommandations des jeunes, Planning Familial, 2014

<http://documentation.planning-familial.org/ListRecordVisio.htm?idlist=0&record=19144494124919626769>

L'objet invisible de l'éducation sexuelle, GELLY Maud, BOZON Michel, Sciences sociales et santé, 2013.

C'est ta vie ! L'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants, LENAIN Thierry, MOREL Benoît, Oskar, 2013.

Sites

<http://svt-egalite.fr/>

<https://matilda.education/app/>

<http://eduscol.education.fr/pid23366/education-a-la-sexualite.html>

www.onsexprime.fr

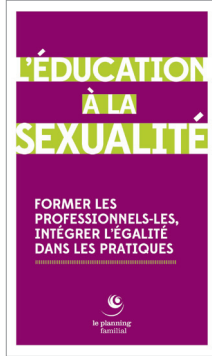
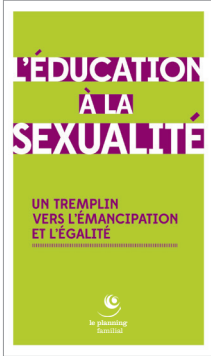
<https://santepubliquefrance.fr/>

<http://www.lecrips.net/>

<http://www.educationsexuelle.com/>

<http://www.libresdenoschoix.fr/>

<https://www.planning-familial.org/>



Liberté Égalité Sexualités



le planning familial

4, square St Irénée 75011 Paris

Tel : 01 48 07 29 10

mfpf@planning-familial.org

Information, conseil, écoute

0 800 08 11 11

Service & appel
en français et en anglais

Retrouvez-nous sur internet

www.planning-familial.org

twitter.com/leplanning

facebook.com/confederationPlanningFamilial

**#LIBRES
DE NOS
CHOIX**

Septembre 2018